

Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique



Université IBN-Khaldoun

Faculté des mathématiques et de l'informatique

Département de l'informatique

Licence ISIL

Système d'aide à la décision

Introduction aux méthodes multicritères (Les méthodes de sur-classement)

Chargé de module :

Mr. Dr. Mohamed_Amine DAOUD

E-mail: amine_dam@yahoo.fr

2024-2025

Quand on a peur dans la vie, c'est parce qu'on ne sait pas quelle décision prendre.

La vie est un jeu de hasard et chaque décision que vous prendrez orientera votre destinée.

Le bonheur est une décision que nous prenons d'être heureux quoi qu'il arrive.

Différences entre les méthodes de sur-classement vont provenir notamment de la façon de formaliser et d'exploiter la définition du sur-classement :

- Electre
- Promethee
- melchior
- etc.

Méthodes de sur-classement procèdent en deux étapes :

- Construction de la relation de sur-classement
- Exploitation de la relation de sur-classement en fonction de la problématique choisie.

Une école de pensée francophone, ayant à l'origine des travaux de **B. Roy**, a développé une approche dont les méthodes sont basées sur les comparaisons d'actions 2 à 2 en vue d'établir une relation de sur-classement.

Une relation de sur-classement « S » définie comme suite, en dit qu'une actions « a » surclasse une autre action « b » (a S b) ssi,

- Il y a suffisamment d'arguments (majorité au sens large) pour admettre qu'une action **a** est au moins aussi bonne qu'une action **b**, c'est le concept de *concordance*.
- La seconde condition imposée est qu'il n'y a pas de raison importante de prétendre le contraire. C'est le concept de *non cordance (discordance)*.

- Cette méthode est l'ancêtre de la famille, signifie: Eliminations Et Choix Traduisant la Réalité.
- Son but est de sélectionner un sous ensemble d'actions parmi lesquelles se trouve le compromis recherché.
- On considère un ensemble A de m actions, le but est d'identifier un sous ensemble d'actions offrant un meilleur compromis parmi A.
 - On définit pour chaque critère une fonction d'évaluation gj (où j=1 à n, n est le nombre de critères).

L'indice de concordance pour deux actions a et b est noté par C(a,b), compris entre 0 et 1, il mesure la pertinence de l'assertion « a surclasse b » pour la majorité concordante des critères , comme suit :

avec : j: les critères. W_j : les poids associés aux critères.

 $g_i(b)$: les valeur d'évaluations de l'action « x » et le critère « j ».

$$C(a,b) = \frac{\sum_{j:g_j(a) \ge g_j(b)} K_j}{K} \quad avec \ k = \sum_{j=1}^n k_i$$

ELECTRE I (B. Roy, 1968):

L'indice de discordance pour deux actions a et b est noté par D(a,b), compris entre 0 et 1, il mesure la pertinence de l'assertion « a surclasse b » pour la minorité des critères, comme suit :

s est la différence maximale entre 2 actions pour le même critère.

$$D(a,b) = \begin{cases} 0 \text{ si } J : g_j(a) \ge g_j(b) \\ \frac{Max \left[g_j(b) - g_j(a)\right]}{s} \text{ sinon } \end{cases}$$

ELECTRE I (B. Roy, 1968):

- La relation de sur-classement pour **Electre I** est construite par la comparaison des indices de concordance et de discordance à des seuils limites de concordance SC et de seuil de discordance SD.
- Ainsi, a surclasse b, ssi : $C(a,b) \ge SC$ et $D(a,b) \le SD$
- Chaque action est représentée par un sommet ; si l'action *ai* surclasse l'action *ak*, une flèche partant du sommet *ai* et aboutissant au sommet *ak* relit les deux sommets. Si aucune relation de sur-classement n'existe entre les deux actions, alors aucune flèche n'est dessinée entre les deux sommets.
- Le sous ensemble N est assimilé au noyau du graphe.
 - Le noyau du graphe est composé d'un ensemble de sommets tel que :
 - Tous les sommets du graphe qui n'appartiennent pas au noyau sont surclassés par, au moins, un sommet du noyau.
 - Les sommets du noyau ne sont surclassés par aucun sommet de celui-ci.

• L'exemple traite du choix d'un projet, parmi 6 projets concurrents pour la réalisation d'une raffinerie. Chaque projet est évalué sur la base de 5 critères environnementaux

• Cr1: Nuisance sonore

Cr2 : Séparation du territoire

Cr3: Pollution de l'air

Cr4: Impact sur l'aménagement du territoire

Cr5: Impact sur les activités récréatives.

L'importance de chaque critère dans la prise de décision est traduite par un poids kj tel que

Critères	Cr1	Cr2	Cr3	Cr4	Cr5
Poids (Kj)	3	2	3	1	1

- Chaque projet est évalué en fonction des critères retenus à l'aide d'une échelle qualitative et des scores. Plus le score est élève, plus les impacts du projet sur l'environnement sont moindres.
- Le tableau de performance est donné dans le tableau suivant :

Critères	Cr1	Cr2	Cr3	Cr4	Cr5
P1	10	20	5	10	16
P2	0	5	5	16	10
P3	0	10	0	16	7
P4	20	5	10	10	13
P5	20	10	15	10	13
P6	20	10	20	13	13

La problématique à résoudre est de choisir le sous-ensemble de projets avec le moins d'impacts sur l'environnement. On propose d'utiliser ELECTRE I. Nous présentons un exemple de calcul de l'indice de concordance :

La matrice des indices de concordance est donnée par :

Critères	P1	P2	P3	P4	P5	P6
P1	-	0.9	0.9	0.4	0.4	0.3
P2	0.4	-	0.8	0.3	0.1	0.1
P3	0.1	0.6	-	0.3	0.3	0.3
P4	0.7	0.9	0.7	-	0.5	0.4
P5	0.7	0.9	0.9	1.0	-	0.6
P6	0.7	0.9	0.9	1.0	1.0	-

$$C(P_1, P_2) = \frac{3+2+3+0+1}{10} = 0.9$$

$$C(P_2, P_1) = \frac{0 + 0 + 3 + 0 + 1}{10} = 0.4$$

$$C(P_1, P_3) = \frac{3+2+3+0+1}{10} = 0.9$$

$$C(P_3, P_1) = \frac{O + O + O + 1 + O}{10} = 0.1$$

La matrice de discordance est obtenue comme suit :

Critères	P1	P2	P3	P4	P5	P6
P1	-	0.3	0.3	0.5	0.5	0.75
P2	0.75	-	0.25	1.0	1.0	1.0
P3	0.5	0.25	-	1.0	1.0	1.0
P4	0.75	0.3	0.3	-	0.25	0.5
P5	0.5	0.3	0.3	0.0	-	0.25
P6	0.5	0.15	0.15	0.0	0.0	-

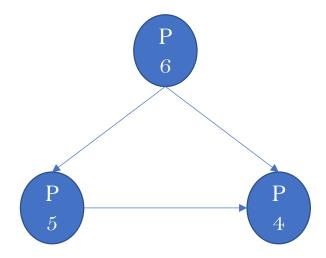
L'intérêt de la méthode Electre I est d'isoler un sous ensemble de solutions, dans notre cas identifier les projets avec le moins d'impacts sur l'environnement.

En considérant c = 1et d = 0, P1, P2,P3 et P6 sont incomparables, par contre P6 S P4, P6 S P5 et P5 S P4. On obtient le graphe de sur-classement suivant.









Merci pour votre écoute

N'hésitez pas à creuser!